

## COMMUNIQUÉ CFTC

### Plan de relance : sur la bonne voie, mais trop peu équilibré, ciblé et conditionné

**Le Premier ministre présentait ce midi France Relance, le plan de relance de 100 Milliards d'euros promis par le gouvernement. Ce plan doit permettre à la fois la sauvegarde et la transformation de l'économie et de l'emploi.**

*"Nous attendons que ce plan soit ciblé, équilibré, conditionné, qu'il prépare aux métiers de demain, au monde d'après".* Cyril Chabanier exprimait ainsi les attentes de la CFTC sur les antennes de RCF ce matin. Le plan présenté par le gouvernement semble répondre aux attentes de la CFTC, du moins dans sa philosophie d'ensemble. Toutefois dans le détail on peut regretter **un plan pas assez** :

- **Équilibré** : Certes le plan préconise un équilibre entre les régions (outremer compris), entre les entreprises puisqu'il viendra en aide aux TPE, aux PME, aux ETI comme à leurs sous-traitants. Toutefois l'équilibre entre une politique de l'offre favorisant les entreprises et une hausse du pouvoir d'achat permettant une consommation des ménages, n'y est pas. Le plan annoncé semble quasi-exclusivement axé vers les entreprises. La CFTC le regrette. Elles sont certes les pourvoyeuses d'emplois, mais elles ont aussi besoin de la consommation des ménages, consommation qui ne peut reposer que sur la « confiance ».

- **Ciblé** : Les entreprises, par ailleurs, doivent aussi être l'objet d'un ciblage. On ne peut pas aider de la même manière une entreprise en bonne santé, et une autre dont les résultats ont été grevés par le covid.

- **Conditionné** : « France Relance » pâtit du manque d'obligation pour les entreprises qui bénéficieront d'aides. La CFTC demande que la première condition pour obtenir des aides soit la création effective d'emplois, ou à minima le maintien de l'emploi. Cela semble un prérequis logique puisqu'il s'agit de l'objectif affiché du plan.

Enfin, si la CFTC ne peut que souscrire à l'idée générale du plan, à la transformation de l'économie via les transitions numérique et écologique, elle est déçue que cette ambition ne s'accompagne pas de la montée en compétences des travailleurs.

« *C'est le niveau de qualification qui fait la prospérité et le dynamisme d'une nation* » a déclaré en introduction Jean Castex. Dans ce cas, pourquoi ne dépenser qu'1% du budget du plan pour cet objectif ?

De l'idée générale à la mise en œuvre du plan de relance, tout reste à faire. La méthode et le suivi de la réalisation du plan conditionneront sa réussite. À tous les niveaux et pour chacune des étapes, la CFTC prendra toute sa part.